

24 oct 1982

DISCOURS DE MONSIEUR PIERRE MAUROY
MAIRE DE LILLE, PREMIER MINISTRE,
A L'OCCASION DE LA REMISE DES INSIGNES
DE CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
A MADAME INGLEBERT

-0-0-0-0-0-

- Madame, voici deux ans, je dirais même déjà deux ans, dans ce salon d'honneur nous étions tous réunis autour de vous, comme aujourd'hui, pour vous manifester notre sympathie à l'occasion de votre départ, après trente huit années consacrées au service public.

Je connais, chère Madame INGLEBERT, votre modestie et votre discrétion mais, dûssent-elles en souffrir, je recrée ici en quelques mots, en présence de vos parents, de Madame votre mère que je salue, de vos nombreux amis et de vos collègues, votre propre itinéraire à la fois municipal et para-municipal mais préfectoral tout d'abord, car c'est précisément dans l'administration préfectorale que débuta votre carrière, puisque vous avez été admise brillamment au concours de rédacteur de préfecture.

En 1948, vous êtes devenue la principale collaboratrice de Monsieur Augustin LAURENT, que je salue, alors Président du Conseil Général et qui, Maire de LILLE en 1955 a souhaité faire profiter la Ville de vos compétences en vous nommant chef de son cabinet. C'était pour vous l'amorce d'un travail passionnant : celui du suivi des affaires municipales, un travail qui devait vous permettre par la suite en 1968 d'accéder au grade de Secrétaire Général Adjoint avant d'occuper en 1971 les plus hautes responsabilités de l'administration municipale . Et il me plaît à rappeler ici les termes dans lesquels notre Maire honoraire, Monsieur Augustin LAURENT, annonçait votre prise de fonction de Secrétaire Général.

.../...

"J'ai remarqué, disait-il, ses excellentes qualités faites d'intelligence intuitive et pénétrante, son dévouement incomparable, sa grande capacité de travail, sa parfaite éducation, son sens des responsabilités. Aujourd'hui, à toutes ses qualités, j'ajoute sa grande expérience et la large connaissance de nos problèmes. La promotion qu'elle vient de recevoir, je pourrais dire qu'elle l'a méritée. Je dis qu'elle l'a gagnée par sa valeur personnelle et surtout, par les immenses services qu'elle a rendu à la Ville de LILLE"

Après avoir pu pendant près de dix ans, mesurer personnellement les qualités de votre collaboration, je ne changerai pas un mot à ces propos. Je voudrais tout simplement en ce jour, vous témoigner la reconnaissance du Conseil Municipal, pour le travail que vous avez accompli durant toutes ces années au bénéfice de notre Ville et de ses administrés. Car, Madame, vous n'avez jamais ménagé votre temps, ni votre ardeur dans la conduite des affaires de notre Ville.

Vous avez ainsi confirmé, auprès de tous, auprès des élus, des fonctionnaires, des citoyens, le bien-fondé et l'excellence du choix qu'avait fait Monsieur Augustin LAURENT. Vos qualités humaines, votre attention vigilante, en faveur des plus défavorisés, et plus généralement votre action à l'Hôtel de Ville, toujours précédée par la réflexion, elle même inspirée par votre conception de l'engagement public et votre idéal de justice sociale, ont fait de vous un exemple remarqué.

Je n'oublie pas, en outre, l'efficacité de votre présence parmi les délégués départementaux de l'Education Nationale, en faveur des écoliers Lillois les plus défavorisés. Ceux-ci ont connu, grâce à vous, quelques douceurs dont nous avons à LILLE le secret... Je veux parler aussi de vos tâches au sein de l'Union Française de la Jeunesse. Soucieuse de l'Education des jeunes et des adultes, vous participez à l'animation de cette grande association d'utilité publique qui atteint la renommée que nous connaissons.

Il faut savoir en effet que cette association permet à plus de cinquante professeurs bénévoles de dispenser à près de mille étudiants de tous âges, un enseignement du français, des mathématiques, des langues, de la dactylographie, et multiplie ainsi pour beaucoup les chances d'un meilleur avenir professionnel.

Vous avez durant toutes ces années, et avec une belle pugnacité, mené un combat sur deux fronts : celui de votre carrière et, au delà, celui de la réussite d'une femme. Une femme qui devait à l'époque évoluer dans un monde d'hommes, et connaître bien plus encore qu'aujourd'hui, la subtile et intolérable discrimination, maintenant dénoncée. Vous rappeliez d'ailleurs, que lors de vos débuts professionnels, la promotion des femmes dans l'administration était souvent l'exception, et qu'en matière de recrutement, lorsque quatre hommes étaient recrutés, une femme, une seule, pour l'Etat. Les temps changent, et c'est pourquoi mon gouvernement a pris les mesures nécessaires pour, qu'enfin, la place de la femme dans la société, et plus particulièrement dans la vie professionnelle, soit reconnue par tous.

Ainsi Madame, à trois ans près, vous auriez pu travailler avec un Conseil Municipal Lillois composé, comme la loi l'oblige désormais, d'au moins 25% de femmes. Une loi qui a ouvert le chemin et qui, bientôt, sera prolongée de nouveaux textes, concernant à la fois les offres d'emplois, les salaires, la formation continue, et les promotions. C'est ainsi qu'un conseil supérieur de l'égalité professionnelle où siègeront les partenaires sociaux veillera non seulement à l'application de la loi, mais sera chargé également de formuler des propositions sur l'égalité des chances pour 9 millions de femmes salariées. Ces dispositions nouvelles donnent d'autant plus de lustre, Madame, au déroulement de votre carrière dont la réussite a reposé finalement sur vos propres mérites. Des mérites qui justifient notre présence à tous aujourd'hui et qui, chère Madame, vous ont conduit à honorer, sous le beffroi, un serviteur fidèle de la République dans son expression quotidienne : la démocratie locale.

Nous avons voulu aussi saluer les efforts que je viens de rappeler et qui ont été les vôtres pour anticiper sur ce qui est et qui sera toujours d'avantage la nouvelle citoyenneté.

Je salue Monsieur Victor PROVOST qui est parmi nous et je crois que les uns et les autres nous ont fait grand plaisir à la fois de remarquer que cette manifestation est honorée de la présence du Maire honoraire de LILLE et du Maire honoraire de ROUBAIX.

Madame INGLEBERT, au nom du Président de la République, et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons Chevalier de la Légion d'Honneur.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL HONORAIRE DE LA MAIRIE

M^{lle} J. Inglebert, chevalier de la Légion d'honneur

C'est M. Pierre Mauroy, Premier ministre, maire de Lille qui a remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à Mlle Janine Inglebert, secrétaire général honoraire de la mairie de Lille.

Cette cérémonie se déroula dimanche à 12 h dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville, en présence d'une foule de personnalités, membres du Conseil municipal, conseillers généraux, secrétaires généraux de mairie, enseignants, anciens collaborateurs et amis de Mlle Inglebert. Celle-ci était entourée à la tribune d'honneur de M. Augustin Laurent, maire honoraire de Lille ; M. Victor Provo, maire honoraire de Roubaix ; M. Marceau Frison, premier adjoint et M. Bernard Derosier, député, adjoint au maire...

M. Pierre Mauroy retraça la carrière de la récipiendaire et magnifia ses qualités professionnelles et humaines.

Mlle Janine Inglebert débuta en juin 1942 comme employée du Trésor.

Aînée d'une famille, elle obtint sa mutation à la préfecture du Nord où en qualité d'attachée de préfecture, elle fut affectée, dès 1948 au cabinet du président du Conseil général : M. Augustin Laurent, ancien ministre.

Mlle Inglebert fit partie du groupe de hauts fonctionnaires communaux chargés de mettre en place les structures de la Communauté Urbaine créée en 1966. Elle participe aux grandes décisions et aux orientations de l'Etablissement Public nouvellement créé... tout naturellement, elle sera choisie pour devenir le secrétaire général de la mairie en 1971 lorsque le poste deviendra libre.

Mlle Inglebert est officier des Palmes Académiques et médaille de bronze de la jeunesse et des sports.

Présidente de l'œuvre d'entraide des délégués départementaux de l'Education nationale, elle est vice-présidente de la section Nord du syndicat national des secrétaires généraux des villes de France, vice-présidente de l'Union Française de la jeunesse et vice-présidente de l'A.-L.E.F.P.A. Temps libre, auprès de la confédération générale du Temps libre.

Après avoir rendu hommage à sa compétence et à son autorité M. Mauroy remit à Mlle Inglebert la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

La récipiendaire remercia, avec émotion, ceux qui l'entouraient et tout spécialement le Premier ministre et M. Augustin Laurent. Elle



De g. à d. : Mlle Inglebert, MM. Mauroy, Laurent, Provo.

rendit un émouvant hommage à sa mère présente à ses côtés.

Fleurs et cadeaux furent ensuite remis à Mlle Inglebert et un vin d'honneur fut servi dans le salon de l'hôtel de ville.